

## Défaite de Marine Le Pen : le FN dépose un recours en annulation

Le FN a saisi le Conseil constitutionnel pour faire annuler l'élection législative dans la 11<sup>e</sup> circonscription du Pas-de-Calais.

**Le Front national a déposé ce mercredi matin devant le Conseil constitutionnel, un recours en annulation de l'élection législative de la 11<sup>e</sup> circonscription du Pas-de-Calais.** Marine Le Pen y a été battue le 17 juin dernier par Philippe Kemel. Seules 118 voix séparaient les deux candidats.

Le soir de l'élection déjà, la présidente du Front national avait évoqué des irrégularités. *"Nous avons déposé ce recours car il apparaît des différences importantes entre les signatures des premier et second tours sur les listes d'émargement dans deux communes, à Carvin et Libercourt"*, a expliqué Bruno Bild qui était chargé de la campagne de la présidente du Front national. Selon ce responsable, le recours, déposé par Steeve Briois et Marine le Pen a été motivé par les *"nombreuses irrégularités"* et le *"très faible écart de voix"*.